**Zeitschrift:** PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse

Herausgeber: Pro Senectute Suisse

**Band:** - (2001)

Heft: 3

Artikel: L'âme de la Fondation Pro Senectute

Autor: Mezger, Martin / Aeby, Pierre

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-789515

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# FDITORIA

Martin Mezger

# Chère lectrice, cher lecteur,

Juste avant le terme des négociations sur le nouveau contrat de prestations entre Pro Senectute Suisse et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), les présidentes et présidents de nos organisations cantonales (OPS) se sont rencontrés à Berne pour un échange de vues et ont pris acte avec grande satisfaction de l'issue globale de ces négociations.

Les propos de François Huber, de l'OFAS, responsable de l'aide à la vieillesse, ont retenu l'attention de l'assistance. Il énonça sans ambiguïté ses attentes envers notre institution et rencontra l'adhésion des responsables présents: Pro Senectute se doit d'être «un port d'attache» pour les personnes âgées de ce pays. Lorsque les seniors ont besoin d'une prestation quelconque, l'endroit où ils peuvent s'adresser ne devrait jamais être le service social de la commune. C'est à notre Fondation de mettre à leur disposition un service aimable, complet, pas compliqué et efficace. Voilà d'ailleurs la raison essentielle du renouvellement pour quatre ans (2002 à 2005) du contrat de prestations qui nous lie à l'OFAS.

Etre ce premier endroit où tous les aînés peuvent s'adresser en toute simplicité représente à mes yeux une noble tâche, bien définie, et qu'il nous appartient de remplir ces prochaines années. J'exprime d'ores et déjà ma reconnaissance sincère à toutes celles et ceux qui sont prêts à transposer cette obligation contractuelle en un devoir personnel.

Bien cordialement

bro.ti brey.

Martin Mezger, Pro Senectute Suisse

# L'air du temps

# L'âme de la Fondation Pro Senectute

Ces derniers mois, les discussions internes à Pro Senectute ont surtout porté sur les statistiques des prestations et sur les questions de nature financière. Plusieurs de nos collaboratrices et collaborateurs sont en train de songer «Comment est-ce possible?» Voici donc quelques réflexions sur la vocation de notre Fondation.

C'est vrai que depuis un certain temps, les chiffres ont bien alimenté nos séances. Rien d'étonnant lorsqu'on sait que nous avions à élaborer et à négocier un nouveau contrat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales. Il est dans l'ordre des choses que l'aspect chiffré de ce genre d'accord revête une importance capitale. C'est tellement le cas, qu'on peut presque finir par se demander si les calculs sont en train de supplanter le sens profond et le but initial de la Fondation, même si ce n'est à l'évidence pas le cas. Si l'exactitude des chiffres est un bon moyen, ce ne peut être une fin en soi.

# L'Engagement

Maintenant que ce contrat de prestations est sous toit, il est temps de se rassurer sur le but effectif de notre institution: *un engagement total en faveur du bien-être, de la dignité et des droits des personnes âgées en Suisse*.

À première vue, cela peut paraître plutôt théorique, mais en fait, chaque mot à son sens propre. Pour Pro Senectute, c'est l'engagement qui compte avant tout, ça n'est ni l'aspect administratif, ni la bureaucratie. La Fondation honore son but, avec toutes ses forces. Et cette finalité institutionnelle est illustrée par les trois mots clés que sont le *bien-être*, la *dignité* et les *droits*.

# Le bien-être

La notion de bien-être englobe tout ce qui est nécessaire à l'être humain pour qu'il puisse vivre: le minimum d'existence, en termes de sécurité matérielle et financière, et de soutien indispensable. Ce sont des objectifs de l'action de Pro Senectute. Nous ne sommes bien sûr pas seuls sur ce terrain. Aujourd'hui heureusement, la sécurité sociale couvre l'essentiel des besoins matériels de l'existence (AVS, prestations complémentaires). Mais il subsiste des lacunes, des situations personnelles ou des coups du destin qui impliquent l'engagement ciblé de l'aide financière de Pro Senectute.

Si l'on se fie simplement aux données statistiques sur le revenu moyen des aînés, on imagine mal qu'il y a encore des seniors se trouvant dans des situations sans issue. C'est pourtant le cas. Et nous nous occupons de ces situations. Sans compter que l'argent seul ne suffit pas à assurer une existence. Toute une série de prestations sont nécessaires, et elles doivent être accessibles. C'est pourquoi Pro Senectute s'investit au nom des aînés en faveur d'un service public opérationnel, et propose elle-même une palette variée de prestations.

# La dignité

Mais il ne suffit pas de s'engager pour le bien-être des personnes âgées; la dignité est tout aussi importante. Chaque être humain, et notamment chaque personne âgée, doit avoir conscience et sentir qu'elle est reconnue comme une personne, à qui l'on prête attention. Sa valeur intrinsèque découle du simple fait qu'elle existe, et non pas par ce qu'elle produit. Chaque personne âgée doit pouvoir vivre la tête haute et sûre d'elle-même, sachant qu'on lui reconnaît une place de droit dans la société.

Est-ce que cela va vraiment de soi? Le quotidien est là pour nous prouver que non. De nombreuses personnes âgées peuvent témoigner de la manière dont on les met à l'écart - avec plus ou moins de douceur - et com-

ment elle perçoivent le message qu'elles deviennent encombrantes et n'ont plus de valeur. Pro Senectute se bat là-contre. Et ce combat est aussi celui d'une nouvelle image de la vieillesse.

# Les droits

Dernier volet: l'engagement en faveur des droits des personnes âgées. La Fondation Pro Senectute s'est battue dès ses origines en 1917 pour l'introduction d'un système étatique de prévoyance vieillesse. Les seniors ont un droit à ces prestations, et ne doivent pas devoir les mendier. Notre Fondation maintient cette ligne de politique sociale: les personnes âgées qui ont besoin d'un conseil ou d'un service doivent savoir qu'elles y ont droit et que cela existe.

En politique aussi, il y va des droits des aînés, qui doivent pouvoir s'exprimer, être consultés et participer aux décisions. C'est ainsi que notre Fondation apporte son soutien à la constitution de conseils des aînés. que ce soit au plan communal, cantonal ou fédéral, de manière que l'avis de la population âgée puisse être pris en compte par l'opinion publique, les autorités et l'administration.

Ce ne sont ni les chiffres, ni même des résultats financiers positifs, qui suffisent à justifier notre raison d'être. L'essence même de notre institution se nourrit de notre engagement durable en faveur des personnes âgées, de leur bien-être, leur dignité et leurs droits. C'est l'âme même de Pro Senectute, et il nous appartient d'entretenir cette flamme. Il est bon de savoir que nombre de nos collaboratrices et collaborateurs travaillent précisément chez nous pour cette raison. Bien sûr, nous ne pourrons jamais faire abstraction des chiffres: sans finances saines, pas de moyens d'action et sans statistiques des prestations fournies, pas de contrat de prestations. N'oublions donc jamais qu'il s'agit là du moyen de réaliser nos objectifs. Le but, quant à lui, sera toujours la personne humaine. MZ/AY